

NOTRE MISSION

C'est d'influencer et peser sur l'évolution des systèmes agricoles et agro-alimentaire, de toutes les manières possibles

> Promouvoir, défendre et développer l'agriculture biologique

> Accompagner les territoires, les citoyens, nos partenaires et l'ensemble des professionnels, en Ille-et-Vilaine

> Développer des filières maîtrisées par les producteurs

> Installer, former et mettre en réseau les agriculteur·rice·s et futur·e·s agriculteurs et agricultrices bio

> Favoriser l'amélioration continue, la performance technique, environnementale, sociale et économique des fermes

> Favoriser l'autonomie financière et décisionnelle sur les fermes

> Dénoncer les dérives qui mettent en péril notre environnement social, économique et écologique

BULLETIN D'ADHÉSION AGROBIO 35

GROUPEMENT DES PRODUCTEURS BIO D'ILLE-ET-VILAINE
<http://www.agrobio-bretagne.org/agrobio-35/>

RENSEIGNEMENTS :



En adhérant, je consens à la politique de confidentialité d'Agrobio 35, disponible en ligne à l'adresse <http://www.agrobio-bretagne.org/politique-de-confidentialite/> ou sur simple demande.
J'accepte de recevoir des messages par voie électronique (désinscription possible à tout moment sur simple demande).

Raison sociale : _____

NOM _____ Prénom _____

NOM _____ Prénom _____

NOM _____ Prénom _____

NOM _____ Prénom _____

Adresse _____

TÉLÉPHONE _____ MOBILE _____

MAIL _____

TÉLÉPHONE _____ MOBILE _____

MAIL _____

TÉLÉPHONE _____ MOBILE _____

MAIL _____

TÉLÉPHONE _____ MOBILE _____

MAIL _____

PRODUCTION PRINCIPALE _____

Pratique de la vente directe : OUI NON

Attentes particulières :

ADHÉSION AGROBIO 35

Cotisation couvrant une période de 12 mois consécutifs et permettant de bénéficier d'avantages (tarifs, informations, abonnement Symbiose) réservés aux adhérents. Statutairement, toute adhésion est soumise à l'approbation du Conseil d'Administration pour validation.

En tant qu'adhérent-e je souhaite figurer sur le site bonplanbio.fr, l'annuaire bio local des producteurs en circuit court (marché, AMAP, vente à la ferme...)



AGROBIO 35

ADHÉSION AGROBIO 35

Statut individuel bio et conversion	<input type="checkbox"/>	184 € HT - 220.80€ TTC
2 Associés	<input type="checkbox"/>	316 € HT - 379.20€ TTC
3 Associés	<input type="checkbox"/>	449 € HT - 538.80€ TTC
4 Associés & plus	<input type="checkbox"/>	581 € HT - 697.20€ TTC
Nouvel-le installé-e (<4ans) / pers.	<input type="checkbox"/>	112 € HT - 134.40€ TTC
Agricuteur bio à titre secondaire/ pers.	<input type="checkbox"/>	112 € HT - 134.40€ TTC
Porteur de projet, futur bio ou en questionnement, ou ancien bio	<input type="checkbox"/>	76 € HT - 91.20€ TTC

COTISATION FORMATION 2022 *

Groupe Cultures [3 jours]	<input type="checkbox"/>	175 €
Groupe Ovins - Caprins [3 jours]	<input type="checkbox"/>	175 €
Groupe Volailles [3 jours]	<input type="checkbox"/>	175 €
Groupe Porcs [3 jours]	<input type="checkbox"/>	175 €
Groupe Maraîchage [3 jours]	<input type="checkbox"/>	175 €
Groupe Arboriculture [3 jours]	<input type="checkbox"/>	175 €
Groupe Fromage [3 jours]	<input type="checkbox"/>	175 €
Groupe lait bio Redon [5 jours]	<input type="checkbox"/>	290 €
Groupe lait bio La Roche Aux Fées [5 jours]	<input type="checkbox"/>	290 €
Groupes lait bio Fougères [5 jours]	<input type="checkbox"/>	290 €
Groupe lait bio Bédée / Montfort [5 jours]	<input type="checkbox"/>	290 €
Groupe lait bio Vitré [5 jours]	<input type="checkbox"/>	290 €

Ferme au forfait : réduction de 30% sur les tarifs ci-dessus + Adhésion

TOTAL

€

(Ajoutez les cases cochées)

DATE ET SIGNATURE :

PAR COURRIER : Bulletin à renvoyer avec votre règlement (au nom d'Agrobio 35) à AGROBIO 35 - 12, AVENUE DES PEUPLIERS - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ
(Les justificatifs vous seront envoyés automatiquement)

PAR VIREMENT BANCAIRE INDIVIDUALISÉ : Envoyez votre bulletin d'adhésion au format pdf par mail à [agrobio35@agrobio-bretagne.org] et effectuez votre règlement par virement bancaire :

IBAN : FR76 1558 9351 4801 3031 3514 463 - BIC : CMBRFR2BXXX.

Prélèvement bancaire en 1, 2 ou 3 fois au choix.

* COTISATION FORMATION (non soumise à TVA).

Cotisation formation pouvant donner droit pour les fermes au réel au crédit d'impôt formation d'environ 70€ par jour. Crédit plafonné à 406€/an. La transparence GAEC s'applique. La cotisation formation s'entend par ferme. Autant de participants que souhaité. Les formations sont réservées aux adhérents. Tarif préférentiel pour participer à plusieurs groupes de formation, sur demande.

NOS VALEURS

• L'ENGAGEMENT

C'est notre militantisme, notre engagement sociétal et écologique pour une agriculture vertueuse, équitable et en symbiose avec notre environnement.

• LE SENS DU COLLECTIF

C'est notre sens de la coopération notamment dans notre fonctionnement. C'est aussi la convivialité et l'échange qui prime au sein de notre réseau. Mais aussi notre respect de l'individu au sein du collectif et la reconnaissance des talents.

• LA PROACTIVITÉ

C'est notre capacité permanente à innover et notre envie d'aller de l'avant !

• L'OUVERTURE D'ESPRIT

C'est notre adaptabilité aux situations nouvelles et à notre environnement, notre ouverture aux autres et notre croyance en notre capacité à imaginer et progresser.

